



**A l'attention de Monsieur Philippe CASTEL
Porte-parole de l'Inter-Lgbt**

Cher Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, mes réponses et mes propositions pour faire suite au questionnaire que vous m'avez adressé.

Comme vous le savez, j'ai toujours condamné l'homophobie et la transphobie. L'un comme l'autre sont l'expression de préjugés, qui pèsent sur notre capacité à vivre ensemble et que je veux combattre.

J'ai commencé à le faire, en tant que Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en lançant, l'an dernier en partenariat avec plusieurs associations LGBT, la première campagne nationale contre l'homophobie dans l'enseignement supérieur.

Une fois élue à la Présidence du Conseil Régional d'Île-de-France, je serai déterminée à poursuivre mon engagement contre toutes les formes de discrimination, notamment homophobes et transphobes.

1 - Le Conseil régional en tant qu'employeur.

Il est évident que les agents employés par le Conseil Régional bénéficieront des mêmes avantages sociaux qu'ils soient mariés ou pacsés.

Des modules de sensibilisation et de formation pour faire face à toutes les discriminations seront organisés notamment en direction des agents chargés d'accueillir du public ou en contact avec le public. Les discriminations homophobes et transphobes seront explicitement dans le périmètre couvert par ces modules.

Enfin, je souhaite qu'un partenariat puisse être engagé avec les autres collectivités territoriales franciliennes afin que leurs agents puissent bénéficier de ces formations.

2 - Le Conseil régional et la politique éducative.

Dans la même démarche que celle que j'ai initiée avec les associations Lgbt pour l'enseignement supérieur, il m'apparaît essentiel d'agir contre l'homophobie et la transphobie dans les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

La Région incitera les proviseurs et les directeurs de CFA à faire intervenir, dans leurs établissements, le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS) ainsi que des organisations LGBT (ou autres) dont l'action de prévention contre les discriminations notamment homophobes est reconnue. Des modules sur les différences pourraient être conçus et proposés aux lycées et aux CFA.

Par ailleurs, la Région ne favorisera, dans les lycées et CFA, que l'usage de manuels scolaires faisant apparaître l'ensemble des diversités de notre société, sans représentation dévalorisante, y compris celles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

3 - Le Conseil régional et la politique économique et sociale.

Je souhaite que la Région puisse concevoir pour les DRH, les responsables des CCI et des Chambres des Métiers et de l'Artisanat ainsi que pour les organisations patronales une formation sur les diversités et quelques aspects de leurs conséquences pratiques. Certaines associations organisent déjà des formations en ce sens, mais il est important que cette action puisse être généralisée. L'homophobie est encore une lourde réalité dans les relations professionnelles, les promotions etc.

Je veux également que le tissu économique de notre région puisse être exemplaire en termes de lutte contre les discriminations notamment homophobes et transphobes. Parce qu'il n'est pas acceptable que des lesbiennes, des gays, des trans ou encore des couples de même sexe puissent se voir refuser un logement, l'accès à un hôtel, ou un prêt en raison de leur homosexualité ou de leur identité de genre, je proposerai une Charte régionale afin de faire en sorte que l'accès aux biens et aux services soit garanti à tous.

Enfin, et ce sera l'une de mes premières priorités, je soutiendrai la création d'un centre d'hébergement d'urgence pour les jeunes LGBT rejetés par leur famille. Il s'agira là d'apporter un soutien psychologique, social ainsi qu'un logement temporaire à des jeunes coupés, souvent brutalement, de tout appui et de toute ressource.

4 – Le Conseil régional et le soutien aux initiatives des associations lesbiennes, gaies, bi et trans.

L'ensemble de mes propositions en direction des LGBT repose sur un large partenariat avec les associations LGBT, ou autres, dès lors qu'elles sont efficaces et obtiennent des résultats.

Les associations qui bénéficieront de subventions du Conseil Régional feront systématiquement l'objet d'évaluations.

Parce que je connais, pour dialoguer et travailler avec elles depuis plusieurs années, l'efficacité de l'essentiel des associations LGBT, je n'imagine pas conduire mon action sans m'appuyer sur leur expertise mais aussi leur dévouement.

Je souhaite que leur action puisse être pleinement reconnue.

5 - Le Conseil régional et la lutte contre le sida.

La prévention sur le SIDA est plus que jamais d'actualité. On assiste en effet à un relâchement ces derniers temps, dont les conséquences risquent d'être désastreuses. Plus que jamais il faut informer et multiplier les actions de prévention dans l'ensemble de la société française : la lutte contre le SIDA est d'abord une affaire de mobilisation collective.

La communauté gay doit être associée à cette mobilisation collective, pour relayer le message de prévention. La dernière étude Prévagay menée en partenariat avec l'INVS, le SNEG et l'agence nationale de recherche sur le Sida et les hépatites est en effet particulièrement alarmante.

Plus que jamais, nous devons informer, et dès le plus jeune âge, non seulement sur le SIDA mais plus globalement sur tous les comportements à risques. Aucune catégorie sociale n'est épargnée. Jeunes gays, populations migrantes, femmes de plus de 40 ans en reconstruction de vie sentimentale sont les populations les plus vulnérables aux nouvelles infections.

C'est ce que j'ai fait en tant que ministre de la recherche avec l'opération « 1 préservatif pour 20 centimes d'euros » dans toutes les universités et résidences étudiantes. J'encourage également la recherche sociale autour de ces questions, en lien avec toutes les associations. Les moyens de l'Etat sur la recherche sur le SIDA sont de plus de 100M€ par an.

Ce que j'ai fait comme ministre, je le poursuivrai comme présidente de région.

Je développerai de manière systématique dans tous les lycées de l'Ile-de-France des actions de prévention, en m'appuyant sur la communauté éducative, mais aussi sur l'intervention du milieu associatif : tous ensemble, nous devons travailler main et main.

Nous devons aussi banaliser le dépistage qui reste aujourd'hui une démarche individuelle exceptionnelle. Car un dépistage précoce permet de protéger les autres et de se protéger soi même.

Concrètement, la région doit accompagner toutes les initiatives. Elle pourrait ainsi :

- Aider les associations à construire une offre de dépistage digne de ce nom dans toutes les conditions éthiques et médicales nécessaires ;
- Expérimenter l'utilisation systématique des tests rapides dans les centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) d'Ile-de-France
- Co-financer des campagnes de prévention pour certains groupes spécifiques à risque : d'ailleurs, nous avons fait un grand pas dans ce travail de ciblage du message avec les associations : l'appel à la prévention est d'autant plus facilement entendu qu'il est personnalisé.

La région subventionnera, sans tomber dans la politique du saupoudrage, toutes les associations qui ont une vocation sanitaire et sociale avérée.

6 - Le Conseil régional et les droits des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans dans le monde.

Je suis très heureuse d'avoir Rama YADE pour colistière. En effet, il faut rappeler que c'est elle qui, alors qu'elle était Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, a porté à bout de bras, à la tribune de l'Assemblée Générale de l'ONU en 2008, la première déclaration pour la dépénalisation de l'homosexualité dans le monde.

C'était une première dans l'histoire et je suis très fière qu'elle vienne du gouvernement dont je suis membre. J'espère néanmoins que cette déclaration sera signée par un plus grand nombre de pays afin qu'elle puisse enfin devenir une réalité pour l'ensemble de la planète.

Aujourd'hui, plus de 80 pays pénalisent encore l'homosexualité. Plusieurs d'entre eux appliquent même la peine de mort. En matière de coopération décentralisée, je serai particulièrement vigilante à l'égard de ces pays que je n'accepterai d'aider que dans la mesure où ils s'engageront à faire des Droits de l'Homme une réalité, notamment s'agissant des droits des LGBT. De plus les pays qui pénalisent l'homosexualité sont aussi souvent ceux dans lesquels la condition de la femme est la plus pénible et vous connaissez l'attachement que je porte aussi à ce sujet.

Mon engagement contre l'homophobie et la transphobie est ancien : comme députée, comme ministre, comme conseillère régionale, j'ai toujours eu le souci de porter le débat sur l'égalité des droits pour les LGBT. J'en connais bien les différents acteurs et je soutiens leur combat.

Valérie PECRESSE
Candidate à la Présidence du
Conseil Régional d'Ile-de-France